

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**  
**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**  
**CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTÉRIM**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°03/2023 du 24 juillet 2023 portant organisation des services départementaux,

Vu la note du 7 décembre 2023 de monsieur le directeur de la mobilité et du réseau routier, souhaitant que madame Aline Desbonnets, attaché territorial, soit chargée des fonctions par intérim de chef du bureau d'appui à la maîtrise d'ouvrage – service mobilité et maîtrise d'ouvrage – direction de la mobilité et du réseau routier - pôle aménagement et développement territorial, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023,

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

**Le Président du Conseil départemental,**

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023, madame Aline Desbonnets, attaché territorial, est chargée des fonctions de chef du bureau d'appui à la maîtrise d'ouvrage par intérim – service mobilité et maîtrise d'ouvrage – direction de la mobilité et du réseau routier - pôle aménagement et développement territorial.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 12 décembre 2023  
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par  
Caroline MEZIERE  
Directrice des ressources humaines